

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 7 décembre 2025 à SANCEY

Ce premier conseil d'administration de CMF Doubs avait pour but de désigner les membres du bureau de l'association et l'adresse du siège social de celle-ci à la suite de l'élection réalisée lors de l'assemblée générale constitutive de ce même jour.

Pour rappel les personnes à l'origine de la création de CMF Doubs souhaitent qu'un vice-président soit affecter à chaque zone géographique du département (Nords Doubs, Besançon et Haut-Doubs) pour un travail de proximité fort avec les sociétés de chacune de ces zones.

Se sont présentés au vote de l'assemblée, avec validation par 25 voix pour et 2 abstentions :

- M Christophe Mathevon, président de l'Ecole de musique du plateau
- M Josué Wiedmann, professeur de musique
- M Michel Sepulchre, président de l'Harmonie – Ecole de Musique de Grand-Charmont
- Mme Clarisse Monot, cheffe de l'harmonie de Sancey
- M Tanguy Stein, chef des harmonies de Hérimoncourt et Audincourt
- Mme Sofie Guillaume, cheffe de l'Harmonie de Charquemont, coordinatrice de L'EM DuoDoubs
- Mme Lydia Kanouni, responsable pédagogique de Art' & Muz'
- M Daniel Berthet, Harmonie du Pays de Clerval *
- M Jean-François Erard, directeur Harmonie d'Audincourt (*)

(*) Membres inscrits hors présence à l'AG

Election des membres du bureau

Après échange entre les membres du conseil 6 en présentiel et 2 par téléphone, les membres du bureau sont :

- Président : M Christophe Mathevon
- Vice-Président démarches administratives : M Michel Sepulchre
- Vice-Présidente Haut Doubs : Mme Sofie Guillaume
- Vice-Président Nord Doubs : M Tanguy Stein
- Secrétaire : M Josué Wiedmann

➤ Trésorière : Mme Lydia Kanouni

Mme Clarisse Monot, M Daniel Berthet et M Jean-François Erard sont membres du CA sans responsabilité au sein du bureau.

A ce jour, il n'y pas de titulaire pour le poste de vice-président de la zone Besançon.

Adresse du siège social de l'association

En l'absence de site pouvant accueillir l'association, le siège social sera situé au domicile du président soit :

CMF Doubs
Chez M Christophe Mathevon
11 avenue de la gare
25660 Saône

Conformément aux décisions de l'assemblée générale cette adresse sera incluse dans le règlement intérieur sans nouvelle validation du document.

Dans l'attente de la création légale de l'association, qui permettra d'obtenir une adresse mail officiel auprès de la CMF, l'adresse mail créée pour permettre l'échange des documents de travail en amont de l'assemblée générale constitutive sera utilisée : cmf-doubs@gmail.com.

Cette même adresse sera utilisée pour la réalisation de toutes les démarches administratives.

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de CMF Doubs le 07/12/2025

Certifié conforme le 8 décembre 2025.

Le Président
Christophe Mathevon



Le secrétaire
Josué Wiedmann

